



Confédération paysanne
du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

N°42 - SEPTEMBRE 2026

SILLONS SOLIDAIRES

PETIT JOURNAL DE LIAISON DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU GARD

Edito - BESOIN DE MILITANT.ES ACTIFS.VES POUR FAIRE VIVRE LA CONF

Nous ne pouvons pas ouvrir ce Sillons solidaires sans avoir une pensée pour toutes les fermes et les adhérents.es qui ont souffert des chaleurs excessives et surtout exceptionnellement longues qui ont frappé notre département. Bien sûr, le pays entier en a souffert. **La France et le monde entier paient les frais de 70 ans de productivisme agricole et de plus de 100 ans de capitalisme et d'industrialisation débridée.** Et ce n'est que le début... les projections climatiques ne sont pas joyeuses et les productions locales traditionnelles sont clairement menacées.

Alors que faire ?

On peut se mobiliser tous les jours sur nos ferme pour adapter nos pratiques et préparer le climat futur. C'est ce que chacun.es d'entre nous fait, nous en sommes persuadés.

Cependant ce n'est malheureusement pas suffisant. Car faire chacun dans son coin n'a qu'un impact limité. Car ne pas s'inquiéter de ce que font les autres ne fait pas changer la société. C'est ici qu'entre en jeu la nécessité de notre syndicat : Porter au sein des instances publiques nos besoins, nos idées, nos techniques, notre vision.

Depuis environ 10 ans nous avons réussi à avoir une oreille attentive de la part des services de l'état. La DDTM nous écoute attentivement, la Safer aussi. Mais **nous avons un nouveau cap à franchir.**

Nous sommes actuellement **une dizaine de militants.es actifs.ves** au sein du Comité Départemental de la Conf' du Gard et **ce n'est pas suffisant !** Les commissions internes ne vivent pas et les idées ne sont pas mises au débat, nous ratons des invitations officielles de la préfecture, des lycées agricoles, de la msa... Plus nous serons actifs.ves, plus notre syndicat fera poids, plus nous serons entendus, plus vite la société changera.

Nous avons besoin de toutes et tous pour entraîner nos voisins à adhérer.

Nous avons besoin de chacun et chacune d'entre vous, pour aller représenter nos idées dans les instances officielles.

Nous avons besoin de plus de militants.es actifs.ves pour faire fonctionner la vie interne du syndicat en organisant des commissions thématiques.

L'adaptation au dérèglement climatique ne peut plus attendre !

La biodiversité ne peut plus attendre !

La viabilité de nos ferme ne peut plus attendre !

Nos territoires ne peuvent plus attendre !

Investissez vous dans la Conf du Gard, il nous manque peu de choses pour devenir un réel contre pouvoir...
Seulement vous !

Le conseil collégial

FÊTE DE L'AGRICULTURE PAYSANNE : SE RETROUVER, PARTAGER ET DÉFENDRE NOTRE MÉTIER



Les 3 et 4 octobre prochains, à Pouzilhac dans le Gard, la Confédération Paysanne du Gard organise sa Fête de l'agriculture paysanne, en partenariat avec Solidarité Paysans 30, l'ADDEARG et les Amis de la Conf' du Gard.

TABLE DES MATIÈRES

Fête de l'Agriculture Paysanne.....	p.2
La SAFER : Rôle et importance.....	p.4
La Conf du Gard : plus de 40 ans de combats.....	p.5
Projet agrivoltaïque à Servas.....	p.8
Festival Alimenterre.....	p.9
Calendriers Paysans 2027.....	p.10

Cette fête est avant tout un temps de rencontre et de partage. Paysan.nes et paysans, habitant.es du territoire, familles, militant.es, sympathisant.es et curieux.euses sont invité.es à venir passer un moment convivial autour de l'agriculture paysanne. Pendant deux jours, la fête sera l'occasion de se retrouver, d'échanger, de découvrir les savoir-faire paysans et de profiter ensemble d'un programme riche en animations, en musique et en bonne humeur.

Et cette convivialité n'empêche pas de parler des sujets qui nous mobilisent, bien au contraire : cette fête est aussi un moment pour présenter les luttes menées par la Confédération paysanne du Gard et échanger sur les enjeux qui traversent aujourd'hui le monde agricole.

Cette année encore, plusieurs dossiers sont au cœur de nos luttes. La dermatose nodulaire a fortement marqué les éleveuses et les éleveurs et pose la question de réponses sanitaires adaptées aux réalités des fermes. La question du revenu paysan reste également centrale : il est indispensable que celles et ceux qui travaillent chaque jour pour nous nourrir puissent vivre dignement de leur métier. La gestion de la ressource en eau constitue un autre enjeu majeur. Face au changement climatique et aux tensions croissantes autour de cette ressource, nous défendons une gestion collective et équitable de l'eau, permettant le maintien d'une agriculture diversifiée sur les territoires. La crise viticole sera également au cœur des débats, alors que de nombreux vigneron.nes font face à des difficultés économiques et à un avenir incertain. Cette fête sera l'occasion de rappeler notre soutien à une viticulture paysanne vivante et rémunératrice. Enfin, la loi d'urgence agricole et les mesures qui en découlent soulèvent de nombreuses questions sur l'avenir de nos fermes, l'installation, la transmission et le modèle agricole que nous voulons défendre.

Des temps d'échanges seront proposés pendant la fête et permettront de mieux comprendre les enjeux actuels du monde paysan, de présenter les positions de la Confédération paysanne et surtout de discuter ensemble. Parce que le débat et l'échange sont aussi au cœur de notre façon de faire vivre le syndicalisme paysan.

Et heureusement, défendre nos revendications ne veut pas dire oublier de se rassembler et de faire la fête ! Tout au long du week-end, de nombreuses animations permettront de découvrir l'agriculture paysanne sous toutes ses formes.



Marché paysan - fête de l'agriculture paysanne
2025

Le marché de producteurs sera un des temps forts de la fête. Il permettra de rencontrer directement les paysannes et paysans, de découvrir leurs productions, d'échanger sur leur métier et, bien sûr, de goûter et acheter de bons produits locaux.

La fête est aussi l'occasion de mettre en valeur la transformation paysanne avec une boulangerie et un moulin mobile, pour découvrir les étapes qui permettent de passer du grain au pain.

Petits et grands pourront assister à une démonstration de chiens de troupeau, découvrir les animaux et les réalités de l'élevage grâce à une ferme pédagogique, ou encore observer une distillation à l'alambic. La traction animale permettra quant à elle de découvrir ou redécouvrir des pratiques agricoles et des savoir-faire qui témoignent de la diversité des façons de produire.

Une attention particulière sera portée aux familles et aux enfants, avec des jeux et différentes animations qui leur permettront de profiter pleinement de la fête. L'objectif est aussi de créer un espace où chacun.e peut trouver sa place, apprendre, s'amuser et découvrir autrement le monde agricole.

Et bien sûr, une fête paysanne ne serait pas complète sans musique et moments festifs !

PROGRAMME	
Samedi 3 octobre	Dimanche 4 octobre
14h00 ACCUEIL	9h00 - 16h00 MARCHÉ PAYSAN ET ASSOCIATIF
15h00 - 19h00 MAQUILLAGE, DESSIN POUR ENFANTS DÉBAT MOUVANT LOTO DÉMONSTRATION DE TRACTION ANIMALE	MAQUILLAGE, DESSIN, JEUX POUR ENFANTS DÉGUSTATION DE VIN
19h00 APÉRO ET REPAS	10h30 - 12h30 CONFÉRENCES
20h30 CONCERT	12h30 REPAS PAYSAN
22h MIX PAYSAN	14h00 - 16h00 DÉMONSTRATION DE CHIEN DE TROUPEAU ÉLECTION DE LA CUVÉE 7 ...
Le programme peut encore être amené à changer légèrement	

Le samedi sera rythmé par un loto paysan, des animations musicales et des concerts, pour terminer la journée dans une ambiance chaleureuse et festive. L'occasion de prolonger les discussions autour d'un verre, de partager un repas, de danser, de rire et tout simplement de prendre le temps d'être ensemble.

Un autre temps emblématique de la fête, particulièrement attendu le dimanche après le repas paysan, est la dégustation des vins produits par les adhérentes et adhérents de la Confédération paysanne du Gard. Comme chaque année, il s'agira de goûter, comparer et échanger pour sélectionner ensemble la cuvée de la Conf'. Et, une fois n'est pas coutume... la cuvée de cette année sera du vin blanc ! Une cuvée hybride issue de cépages oubliés sera également présentée, mettant à l'honneur la diversité viticole et les variétés anciennes, adaptées aux enjeux actuels. Une bonne raison supplémentaire de venir partager ce moment, avec modération et dans la bonne humeur !

Cette fête est donc à la fois un temps de mobilisation, de transmission et de convivialité. Un moment pour faire connaître les combats de la Confédération paysanne, mais aussi pour montrer une agriculture paysanne vivante, diverse et ancrée dans son territoire. Nous voulons faire de cette fête un espace où l'on peut discuter sérieusement des enjeux agricoles, découvrir des pratiques et des alternatives, rencontrer des paysans et des paysannes, mais aussi simplement prendre le temps de partager un repas, un verre, une musique ou un moment en famille.

Et parce que la réussite de cette fête repose sur la mobilisation collective, les adhérentes et adhérents de la Confédération paysanne du Gard sont appelés à se mobiliser autour de cet événement, pour participer à son organisation, donner un coup de main, faire connaître nos luttes et contribuer à faire de ce week-end un véritable temps fort de l'agriculture paysanne dans le Gard.

Le rendez-vous est donc donné les 3 et 4 octobre à Pouzilhac !

Le comité départemental de la Confédération Paysanne du Gard

LA SAFER : RÔLE ET IMPORTANCE



Système d'Attribution du Foncier à Effet Roumégant ? Société Anonyme de Falsification des Entrées dans la Ruralité ? Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural ?

On peut dire ce qu'on veut sur la SAFER, elle a le mérite d'exister et a permis au cours de l'histoire récente que la propriété foncière ne revienne pas à une minorité. La priorité pour nous à la Conf' c'est que cette institution fasse correctement son boulot, et pour cela on se doit d'être présents en commissions et s'assurer du respect des règles de priorisation à l'attribution d'une terre :

1. Attribution d'une terre à un jeune en installation ou une entreprise agricole qui accueillera prochainement un jeune installé,
2. Attribution d'une terre pour consolider une installation,
3. Attribution d'une terre pour y faire de l'agriculture biologique,
4. Attribution d'une terre pour une activité cohérente sur le territoire (élevage avec pâturage en zone forestière, production végétale préférentielle quand la terre se trouve à immédiate proximité d'un centre urbain, etc.).

Quand des candidats sont en concurrence, on les rencontre en Commission, ils nous présentent leur projet et puis la Commission vote.

Face à 2 candidats pour une terre, il peut falloir choisir entre la priorité 1 et la priorité 2, que feriez-vous ?

En principe, en Commission Petite Région, tous les syndicats sont représentés, ainsi que des associations des maires, des notaires, des assurances et banques, des chasseurs, etc. afin d'échanger, de se faire un avis et de voter de façon éclairée.

Les Petites Régions sont : Le Vigan, Alès, Nîmes et le Sud, Gard Rhodanien, Sommiérois-Vaunage, Gardonnenque-Uzège.

Nous avons besoin de correspondants dans les Petites Régions qui n'en sont pas pourvues, et dans les Petites Régions pourvues pour prendre le relai de ceux qui y siègent à chaque fois ! Il y a 7 commissions Petite Région par an, si on est 2 correspondants par Petite Région, ça ne fait que 3-4 réunions par an !

Le saviez-vous ?

La SAFER achète-t-elle de la terre ?

Non. Elle a un droit de préemption mais elle n'a pas pour objectif de garder le bien. Elle exerce son droit de préemption pour un acheteur, avec ou sans révision de prix, au choix de l'acheteur.

Quel pourcentage la SAFER prélève-t-elle sur l'acte de vente : 10%, 12%, 20% ?

Le prix de la terre est composé de 12% de commissions SAFER (depuis qu'elle n'est plus un service public doté de financements publics...) + les frais de notaires (des frais pour la SAFER et des frais pour l'acheteur) + les frais d'huissier + la TVA.

Où trouve-t-on les appels à candidatures pour un bien proposé à la vente à la SAFER par un vendeur ?

En mairie, dans le journal Le Paysan du Midi, sur le site de la SAFER Occitanie.

Où trouve-t-on l'information selon laquelle un compromis est signé entre un vendeur et un acheteur ?

Dans les notifications envoyées par mails aux correspondants SAFER.

Souvent pour une vente à l'amiable, l'information est disponible pendant 20 jours, laps de temps pendant lequel il est possible de faire préemption, avec ou sans révision de prix, ou partiellement sur la partie agricole.

Pour quelle autre raison devenir correspondant SAFER ?

Pour surveiller les prix de vente et suivre les cas litigieux, pour en informer le représentant de la Conf' au Comité Technique Départemental (Titulaire : Louis Julian, suppléante : Mathilde Bertier), qui ne peut pas surveiller les prix sur tout le territoire du Gard, et a besoin des éclairages sur les enjeux locaux pour statuer sur les attributions. Si les prix du foncier montent sans que personne à la SAFER ne mette le Hola, on laisse la spéculation se faire !

Le comité départemental de la Confédération Paysanne du Gard

LA CONF DU GARD, PLUS DE 40 ANS DE COMBATS PAYSANS ET CITOYENS, TOUJOURS VIVANTE

En 1982, quelques paysan.nes (Henry A, Annie L, Françoise G, Henri F, Guy K, Nicolas D et quelques autres), en rupture avec le corporatisme agricole, actifs.ves dans la lutte du Larzac et imprégné.es des idées de Bernard Lambert, paysan auteur de « Les paysans dans la lutte des classes » ont créé le premier syndicat des Travailleurs Paysans du Gard.



Durant la décennie 80, le syndicat des TP devenu Confédération Paysanne en 1987, regroupant des militants du sud du département (plaine de Nîmes et Beaucaire, Gardonnenque, Piémont Cévenol et Cévennes) conduira quelques actions emblématiques contre la spéculation foncière autour de Nîmes, soutiendra la lutte contre l'exploitation des travailleurs agricoles saisonniers migrants, rejoindra le combat contre l'incinérateur de Nîmes au côté des Ecologistes et de Nature et Progrès.

En même temps se mettent en place des actions de solidarité entre paysans, des journées d'entraide dites « journées chinoises », mais aussi des journées de formation. Le premier groupe AFOCCG (Association de Formation Collective à la Comptabilité et à la Gestion) est créé, un groupe d'éleveurs et éleveuses se met en place avec un vétérinaire pour une prévention sanitaire alternative. D'autres paysan.nes rejoignent bientôt le petit groupe initial du syndicat (Jean Paul C, Louis Julian, Vincent B, Claudie et Bertrand C, etc), étendant ainsi sa modeste présence sur tout le département.

Avec la reconnaissance du pluralisme syndical après les élections de 1981, une liste Modef-Travailleurs Paysans est présente pour l'élection aux chambres d'agriculture de 1984, puis une liste Confédération Paysanne à celle de 1989 et les suivantes. Ces listes recueilleront au fil des élections les suffrages exprimés de 20 % des électeur.ices ayant le statut d'agriculteurs à titre principal, les cotisants solidaires ne pouvant injustement pas voter. Au cours des mandats successifs, la Confédération Paysanne aura au moins 2 élu.es du fait du mode de scrutin à la représentation proportionnelle majoritaire.



Ces années là verront également, outre les coopératives viticoles beaucoup plus anciennes, se créer des outils économiques collectifs (marché au cadran de Fournès et coopératives de conditionnement, premières boutiques paysannes en Cévennes, Cuma de transformation, Solébio...) avec la participation très active d'adhérent.es actuel.les ou futur.es du syndicat.

Les années 80 et 90 seront également marquées par la participation de plusieurs TP aux luttes viticoles régionales avec le Comité Régional d'Action Viticole et le MIVOC et celles du Mouvement des Paysans Cevenols et ses figures gardoises (Nicolas Duntze, Guy Kasler, Guy Bastianelli, ect).

A l'initiative de la Conf, la fin des années 90, début 2000, verra la naissance dans le Gard de l'ADDEARG, de SOS Agriculteurs en difficulté 30 (devenue Solidarité Paysans en 2005) et du service de remplacement Entraide 30. Au début des années 2000, ces associations et la Conf, répondant ensemble à un appel à projet du ministère de l'Economie Sociale et Solidaire accompagné d'un soutien financier, s'organisent et posent les fondations de la Maison Paysanne avec des premiers locaux partagés à Saint-Geniès de Malgoires et l'embauche des premier.es animateurs et animatrices (Didier, Claire puis Guillaume, Youssef, Flavien, François).

C'est aussi au cours de ces années, que la Conf gardoise encore à majorité cévenole (Lirio et Hélène V, Michel R, Rémi L, Luc B, JP et Hermine C, Hervé P, Marie Hélène F, Guy B, Chérif et Jaja K ect) tous.tes militant.es paysans ayant fait le choix de l'agriculture paysanne, souvent bio dès les années 1980 pour certain.es, est rejointe par de nouveaux paysans, pour la plupart issus de la coopération, marché au cadran, coop fruitières, légumières et viticoles, en agriculture conventionnelle (Roland P, Jean Marc R, Romain R, Sylvain H, Jean-François B, ect) et d'autres paysan.nes (Ouazzani Z, Corinne B...).

Dès lors, comme à la Conf nationale, deux visions de la Conf gardoise cohabitent : une plus traditionnelle et réformiste, une autre plus radicale, plus sensibilisée à l'écologie, à l'environnement et aux luttes internationales. Cependant, si la Conf existe encore aujourd'hui, c'est c'est que déjà, toutes et tous étions convaincu.es que les nouveaux enjeux pour l'agriculture, ses paysans et la société toute entière (alimentation, eau, environnement santé, climat) nécessitent une action politique rassemblant paysans, citoyens et société civile.

Quelques moments emblématiques de ces années 2000 pour la Conf gardoise :

- En 1999, organisation avec l'ADDEARG d'un **séminaire national sur les petites fermes** au lycée agricole de Rodilhan
- En 2000, un des premiers **fauchage d'OGM** d'une parcelle de maïs à Beaucaire
- La **défense des semences paysannes** et la participation de militant.es gardois.es à plusieurs fauchage d'OGM
- En 2003, la **grève de la faim tournante**, sous une tente devant l'église Saint-Paul à Nîmes suite à l'**incarcération de José Bové**
- En août 2003, grosse participation du syndicat gardois au **rassemblement militant et festif sur le Larzac** avec l'organisation d'un stand de **confection et vente d'assiettes paysannes** de produits gardois pour nourrir et rafraichir les participant.es. Cet événement militant et festif regroupant paysans et société civile, à l'origine des Faucheurs Volontaires et des Amis de la Conf, a été très fédérateur pour les participants gardois confédérés et sympathisants et rémunérateur pour notre syndicat.



Fête de la Conf' 2020

De là est née en octobre 2003 la première fête de la Conf gardoise regroupant paysans et société civile à Saint-Geniès de Malgoires. Depuis et jusqu'à aujourd'hui, de nombreux.es militant.es paysans animateurs-trices et amis de la Conf (Jean Marc R, Sylvain H, Jean-François B, Marie Hélène F, Luc B, Lirio et Hélène V, Rémi L, Jean Marc et Laurie P, Nicolas D, Françoise G, Richard F, Roland Prosper, Jean Paul C, Benito, Corinne B, Didier M, Mariane Plus, etc) donnent ou ont donné temps et énergie pour la réussite de la fête annuelle de la Conf du Gard .

C'est aussi au cours des années 2000 que la Conf gardoise s'est impliquée dans la vie de la Conf nationale, participant à des commissions et actions de filière ou plus transversales, internationales avec la Via Campesina et a eu des élus au Comité et Secrétariat national (Nicolas DUNTZE porte parole, Jean-François BIANCO secrétaire National et trésorier).

Après quelques années de Conf gardoise vieillissante, l'arrivée de nouveaux et nouvelles militant.es confédéré.es plus jeunes à partir des années 2010 (Tom R, Benoit J, Paul F, Flora L, David D, Didier M) et d'animateur-trice.s mieux formé.es (Nicolas EB, Mariane P, Elina B, Hermance L) a permis une nouvelle dynamique en particulier dans la communication interne et externe : Refonte du Sillon solidaires, lettre d'infos hebdomadaire à l'attention des adhérents, contacts avec la presse, etc...

Cette élan s'est renforcé et depuis 2023 la Conf' 30 a carrément rajeuni avec l'arrivée de Agathe L, Mathilde B, Marion J, Rémi B, Simon L et Yannick F, etc. Les adhésions sont en progression sur les 5 dernières années et on parle même de faire un groupe jeunes ! Nous avons accru notre présence sur les réseaux sociaux, accru notre présence au sein des instances officielles et pris une place relativement conséquente à la chambre d'agriculture. Nous avons l'oreille de la DDTM et de la Safer, nous sommes présents.es dans de nombreuses commissions (CLEs, SAFER, CDPENAF, CRE, CDOA, DEGATS DE GIBIER...) et nous sommes aussi présents à la Conf régionale et nationale !

Nous avons relancé une commission élevage et pris part à la SICA gardoise pour soutenir les abattoirs et les élevages locaux. En 2025, nous avons aussi initié la formation des Ami.es de la Confédération Paysanne du Gard.

**LA FÊTE DE LA
CONFÉDÉRATION PAYSANNE
DU GARD
devient
la fête de
l'Agriculture
Paysanne**

**4 ET 5 OCTOBRE
GARRIGUES SAINTE
EULALIE**

-REPAS PAYSAN-CONFÉRENCE DÉBAT-MARCHÉ PAYSAN-CONCERTS-
FERME PÉDAGOGIQUE-LOTO PAYSAN-

SAMEDI > 14h - 23h30
DIMANCHE > 9h - 17h

Flyer - Fête de l'agriculture
paysanne 2025

Nous avons aussi revu le déroulé de la fête de la Conf' qui est devenue la fête de l'agriculture paysanne, coorganisée avec l'ADDEARG et Solidarité Paysans 30.

Et cerise sur le clou du spectacle,

NOUS ORGANISONS LES 40 ANS DE LA CONFEDERATION PAYSANNE NATIONALE à LEZAN EN 2027

Cette décision nous a pris un peu de temps notamment pour rassurer les plus anciens de la faisabilité de la fête. C'est chose faite! Nous avons été sélectionné.es par le national pour monter l'événement. Nous espérons que cette organisation nous rassemblera toutes et tous et fera grandir la Conf 30 ! Avis aux intéressé.es, les commissions thématiques sont ouvertes à toutes.

A ce jour, la Conf' est toujours très présente dans les Cévennes, mais aussi dans le Piémont Cévenol, l'Uzège et le Sommiérois. Nous sommes tout de même présents.es dans les territoires de la vallée du Rhône, des Costières et de la Camargue, mais beaucoup moins représentés.es qu'ailleurs.

Notre objectif reste le même : promouvoir l'agriculture paysanne, l'agroécologie et des campagnes vivantes !

Investissez-vous dans la confédération paysanne pour écrire l'histoire à venir !



Roland P, Annie L et Rémi B

DES PANNEAUX SUR LE BÂTI, PAS SUR LA TERRE QUI NOUS NOURRIT !

PROJET AGRIVOLTAÏQUE LES MARTINETS À SERVAS

Lundi 22 juin vers 17h, une soixantaine de personnes se sont regroupées devant la mairie de Servas pour attendre de pied ferme la société Verso Energy qui venait présenter au conseil municipal le projet agrivoltaïque Les Martinets. Ce rassemblement, à l'initiative du collectif Terres & paysages regroupant des citoyens de la commune, a été soutenu par de nombreuses associations et collectifs gardois.

Les collectifs d'associations de défense du bois des Lens, CERBA, Guarrigois, Sentinelles des Guarrigues, Défense Nature Tavel, Uzège Pont du Gard Durable, les associations ATTAC Alès Cévennes, AGIR 30, Saint Hilaire Durable, Les Amis de la Confédération paysanne du Gard et la Confédération paysanne du Gard se sont mobilisés ensemble afin de dénoncer ce projet.



Rassemblement devant la mairie de Servas

Le projet Les Martinets, c'est quoi ?

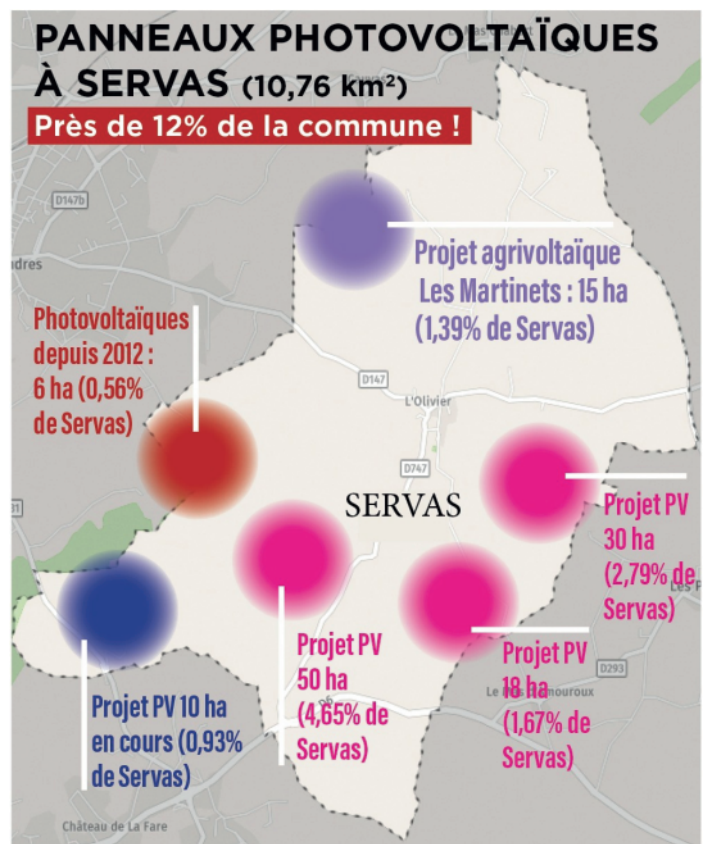
À Servas, Verso Energy prévoit d'implanter 15 hectares de panneaux surélevés à 3 mètres de haut et espacés de 15 mètres pour le passage d'engins agricoles sur des parcelles aujourd'hui cultivées. La communication de l'énergéticien est bien léchée... Les échos de la mobilisation ont poussé la société à publier un site internet entièrement dédié au projet. Sur le papier, tout semble indiqué que l'agrivoltaïsme va régler bon nombre de problématiques que rencontrent aujourd'hui les agriculteurs gardois. Le manque de recul sur le réel bénéfice de l'ombrage provoqué par les panneaux n'est évidemment pas évoqué. De plus, la mise en concurrence des revenus agricoles liés aux parcelles équipées de panneaux avec les revenus générés par la production énergétique n'est pas non plus évaluée. Pour qu'un projet comme celui-là puisse être qualifié en agrivoltaïque, il faut que le revenu agricole soit nettement supérieur au revenu de production énergétique.

Servas, une commune mitée par les projets photovoltaïques

Au projet des Martinets s'ajoutent une centrale de 6 hectares installée en 2012 et d'autres projets en cours d'étude. En tout, ce sont 129 hectares, soit près de 12% de la surface communale qui pourraient être accaparés par des panneaux photovoltaïques.

Et dans le Gard ?

Selon le recensement citoyen des Sentinelles des Garrigues, ce serait environ 1250 hectares qui seraient concernés par des centrales photovoltaïques existantes ou projetées, soit plus de 85 % des surfaces concernées par des projets PV toucheraient des espaces naturels, forestiers ou agricoles, contre moins de 15 % de zones déjà artificialisés ou dégradés.



Projets agri- et photovoltaïques à Servas

Pourquoi nous nous opposons au projet agrivoltaïque des Martinets à Servas ?

1- Le rôle de ces terres agricoles doit rester dans les mains des paysans afin de produire les denrées alimentaires nécessaires aux populations locales. Or le Plan Alimentaire Territorial (PAT) révèle que nous ne disposons que de 2 jours d'autonomie alimentaire sur le territoire de l'agglomération d'Alès (71 communes et 137 000 habitants).

2- Les revenus liés aux panneaux agrivoltaïques se substituent progressivement au revenu agricole, cela va faire monter la valeur foncière des terres et l'accès au foncier deviendra encore plus difficile pour les jeunes paysans.

3- Le risque de diminution des insectes pollinisateurs, la fragmentation des habitats et la perturbation des corridors écologiques sont réels : le projet Les Martinets aurait un impact délétère direct sur les écosystèmes alors que la commune de Servas est située en ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.

4- La modification sur une longue période du fonctionnement écologique et agronomique des sols compromet un patrimoine vivant, façonné pendant des décennies.

Nous ne sommes pas opposés à l'énergie photovoltaïque, loin de là, mais nous nous opposons à ce que cela se fasse sur des terres agricoles et des zones naturelles.

De multiples espaces artificialisés (parkings, hangars, bâtiments publics,...) attendent d'accueillir de tels projets. Ces sites doivent être priorités sur l'ensemble du département.

Sébastien Espagne, Co-référent des Amis de la Confédération paysanne du Gard

FESTIVAL ALIMENTERRE

Le festival ALIMENTERRE, dont la Confédération Paysanne est partenaire, fête ses 20 ans. Porté par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) il est organisé chaque année en octobre-novembre.



Autour d'une sélection de films documentaires, il se propose d'informer et faire comprendre les enjeux agricoles et alimentaires, en France et dans le monde, afin de travailler à co-construire des systèmes alimentaires durables et solidaires et de promouvoir le droit à l'alimentation.

Trois projections, à Alès, Cendras et Pont St Esprit, sont prévues dans ce cadre, qui interrogent la manière dont les ressources vitales sont partagées et gouvernées. Trois documentaires qui donnent la parole à celles et ceux qui défendent leurs territoires face à des modèles économiques destructeurs. La Confédération paysanne du Gard sera au rendez-vous pour animer ces ciné-débats, échanger avec le public et faire vivre le débat autour des enjeux agricoles et alimentaires. Une participation rendue possible grâce au soutien financier du Conseil départemental du Gard.

1) « Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance », de Georges Tillard, (2024, 52 min)

Ce film montre à quel point les choix politiques passés et actuels, dictés par un modèle productiviste à bout de souffle, mettent en danger l'habitabilité même de notre planète. Des solutions existent pourtant, portées par des chercheurs, des paysan·nes pionner·es et des citoyen·es engagé·es.

Proposé par l'association alésienne « Que choisir ensemble »
Vendredi 20 novembre, 18 heures, Biosphera
18 rue Vincent Faïta 30480 CENDRAS



2) « Pilleurs de terres », de Fanny Paloma, (2025, 75 min)

Sur un sujet moins médiatisé, ce film traite de l'accaparement des terres à partir de deux exemples, au Cameroun et au Cambodge. En France, les luttes pour la propriété de la terre ont une longue histoire profondément liée à la paysannerie, et même si, aujourd'hui, le pays dispose d'une politique de régulation du foncier engagée après 1945, cette conquête souffre de la démission de l'état et de la duplicité de trop nombreux acteurs parmi ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre, au bénéfice de quelques-uns qui ne touchent plus jamais la terre.

Proposé par les AMAP de St Jean du Pin et d'Alès et le CABAS (Collectif d'Achats du Bassin Alésien Solidaire)

Vendredi 27 novembre, 18 heures, Auditorium du Pôle Culturel et scientifique,
155 rue du faubourg de Rochebelle, 30100 Alès

Les deux thématiques, l'eau et la terre, renvoient ensemble à des processus d'accaparement de ce qui est pourtant essentiel à notre survie, à nos besoins les plus élémentaires : boire et manger. C'est un modèle de société mortifère que cet été caniculaire, desséché et incendié met en évidence.

Dans les deux cas, en France comme ailleurs dans le monde, des acteurs privés agissent pour s'appropriier les ressources communes avec des objectifs qui n'ont rien à voir avec le bien public, mais sont tout entiers tournés vers leurs profits.

L'état, dont l'une des missions fondamentales est d'assurer à chacun-e l'accès à l'eau potable et à une alimentation de qualité, n'est plus désormais qu'un arbitre défaillant, et surtout très complaisant envers ces grandes entreprises. Et plus que complaisant, complice, avec la FNSEA, laquelle défend une définition de la souveraineté alimentaire largement réinterprétée.

Pour Nicolas Celnik, co-auteur de l'ouvrage récemment paru, interrogé par France Culture « Les assoiffeurs » :

"La définition de la souveraineté alimentaire a été transformée par la FNSEA, le principal syndicat agricole, pour que ça ne soit plus la capacité à manger ce que l'on produit, mais à choisir à qui on vend nos exportations".

Nos exportations, c'est aussi cela : l'Union européenne a exporté près de 122 000 tonnes de pesticides interdits en 2024.

Alors que l'agrochimie et ses lobbys ont pris en otage tous les systèmes de contrôle scientifiques et démocratiques et que, au nom du profit, quelques chimistes et hommes d'affaires se sont arrogé le droit de vie et de mort sur l'ensemble du vivant, une troisième projection abordera la question :



3) **"Insecticide : comment l'agrochimie a tué les insectes"** », de Sylvain Lepetit et Miyuki Droz Aramaki, (2021, 51 min)

Le film revient sur un constat alarmant : la disparition de 75 % de la biomasse des insectes depuis les années 1990, et met en lumière le rôle majeur des insecticides néonicotinoïdes, mais aussi les stratégies d'influence déployées par les multinationales de l'agrochimie pour freiner leur réglementation.

Pollinisateurs, biodiversité, agriculture, alimentation : derrière la disparition des insectes, c'est tout un équilibre qui est menacé.

Un sujet brûlant d'actualité... et un débat plus que jamais nécessaire !

Proposé par Les Ami.e.s de la Confédération paysanne du Gard, Générations Futures et la Confédération paysanne du Gard.

Ciné 102 – Pont-Saint-Esprit

Première quinzaine de novembre 2026

Date et horaires précis prochainement annoncés.

LE CALENDRIER DE LA CONF' DU GARD EST ARRIVÉ !

Le calendrier 2027 de la Confédération paysanne du Gard est enfin terminé... et il est disponible à la vente !

Pour 10 €, vous pouvez vous le procurer tout en soutenant les actions de la Conf' du Gard. À l'intérieur, vous découvrirez plusieurs paysannes et paysans du Gard, qui présentent leur métier, leurs pratiques et leurs savoir-faire. Une belle façon de mettre en lumière celles et ceux qui font vivre l'agriculture paysanne sur nos territoires !



Alexia, maraîchère et paysanne bio
Pujaut

La ferme à foison, maraîchage et élevage de poules • Bio

Septembre 2027

*Mon âme s'est levée
une heure avant le jour
Le vent éparpillait la nuit*
Maurice Chappaz

		MER 1	JEU 2	VEN 3	SAM 4	DIM 5	S35
LUN 6	MAR 7	MER 8	JEU 9	VEN 10	SAM 11	DIM 12	S36
LUN 13	MAR 14	MER 15	JEU 16	VEN 17	SAM 18	DIM 19	S37
LUN 20	MAR 21	MER 22	JEU 23	VEN 24	SAM 25	DIM 26	S38
LUN 27	MAR 28	MER 29	JEU 30				

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers • Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg • Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

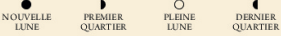


Fruits & légumes de saison dans le GARD



Figs, Framboises, Grenades, Melons, Prunes, Raisins, Aubergines, Courgettes, Haricots verts, Patates douces, Pannons de terre, Poivrons, Potimons, Tomates

NOUVELLE LUNE, PREMIER QUARTIER, PLEINE LUNE, DERNIER QUARTIER





N'hésitez pas à diffuser autour de vous et à en parler à vos proches.

Chaque calendrier vendu contribue directement à soutenir les actions syndicales de la Conf'.

Retrouvez-le notamment lors de la Fête de la Conf' les 3 et 4 octobre à Pouzilhac.
Vous pouvez également en commander auprès de Salomé, notre animatrice.

Le Comité départemental de la Confédération paysanne du Gard

Comment s'impliquer à la Conf ?

- Vous pouvez assister/participer à une réunion mensuelle pour recontrer les membres du Comité départemental : elles ont lieu le premier mardi de chaque mois à la Maison paysanne de Maruéjols-lès-Gardon.
- Vous pouvez vous impliquer dans une des nombreuses commissions thématiques du national : il en existe pour toutes les productions et c'est l'échelle à laquelle se dessinent les revendications de la Confédération paysanne ! Pour y participer il suffit d'être mandaté.e par le Comité départemental.
- Vous pouvez représenter la Conf du Gard dans les instances agricoles (Safer, CDPENAF, CRE, CDE, CDOA...) en binôme : c'est plus facile de comprendre ce qui se joue et ça dilue la responsabilité !
- Vous pouvez proposer votre ferme pour accueillir un apéro paysan, un salon à la ferme, une visite dans le cadre d'une ferme ouverte !
- Vous pouvez participer à la rédaction du Sillons solidaires, à la programmation de la fête, à la tenue du stand Conf sur un évènement !

Agenda

- 1er septembre
Comité Départemental à Maruejols-lès-Gardons
- 8 et 9 septembre
Comité national de la Confédération paysanne nationale
- 28 septembre
COPIL 40 ans de la Conf

La Conf vit par et pour ses militant.es. Même si le travail sur sa ferme est très prenant, c'est en participant, selon ses possibilités, à l'activité de la Conf que l'engagement prend tous son sens !

BULLETIN D'ADHÉSION 2026



Nom (+ nom de naissance)
Prénom
Adresse
.....
Téléphone
Email

J'accepte de recevoir des emails de la Conf ? OUI NON
J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux autres adhérent.e.s ? OUI NON

Activité principale.....
Activité
secondaire.....

AB : Oui tout En partie En cours de réflexion
Non

Transformation : Oui tout En partie En cours de réflexion Non

Commercialisation : Directe Circuit court

Gros ou demi-gros

Statut agricole

Si vous êtes cotisant solidaire, vous devez être adhérent à Atexa.

Cotisation de base : 75 €

Couple/GAEC : 110 €

Autre montant (soutien ou petit budget) €

Votre demande sera étudiée en Comité départemental.

Abonnement à Campagnes solidaires, le mensuel de la Confédération paysanne : 30€.

(la Conf donne un coup de pouce financier pour les abonnements - prix effectif : 46€)

Vous souhaitez devenir correspondant Safer ?

Si oui, indiquez les communes que vous souhaitez suivre :

Besoin d'un reçu ? Oui Non

Chèque à l'ordre de Confédération paysanne du Gard.
Ou par virement (en indiquant bien Adhésion + votre nom) : FR76 1027 8090 7400 0205 8960 167

BIC : CMCIFR2A

A MARUÉJOLS LÈS GARDON, UN ESPACE RESSOURCE POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE



Addearg : Association départementale pour l'emploi agricole et rural du Gard

- Accompagnement à l'installation (formation, dossier DJA)
- Accompagnement à la transmission-reprise
- Formations

Contact : addearg@wanadoo.fr / 07 49 48 61 72



Solidarité Paysans 30 et Solidarité Paysans Occitanie

- Accompagnement des paysan.ne.s en difficulté
- Accompagnement aux changements de pratiques agricoles
- Ateliers numériques

Contact : gard@solidaritepaysans.org / 07 81 55 41 42

OÙ NOUS TROUVER ?



Vous pouvez vous garer sur les emplacements signalés en vert :

- Rue des gardons
- Mnt des Airs
- Rue des Pins



Confédération paysanne
du Gard

Septembre 2026

Confédération paysanne du Gard

6 bis rue des Gardons - 30350 Maruéjols-lès-Gardon
06 31 13 73 76 / confederationpaysanne30@ecomail.fr
gard.confederationpaysanne.fr